



Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 059-215901604-20231130-DELIB06_301123-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023 / 87

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 27

Présents : 22

Absents excusés : 05

Procurations : 05

Absents : 00

Nombre de suffrages
exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 00

Abstentions : 00

Séance du 30 novembre 2023

L'an deux mil vingt trois, le trente novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe GOLINVAL.

Etaient présents :

M. ADAM Pascal, Mme ANSART Mélanie, Mme BRONSART Estelle, Mme CABAREZ Nathalie, M. CARREZ Olivier, M. COLLET Eric, Mme DEHON Ingrid, Mme DEMORTIER Léa, M. DEVALLEZ Jean-Pierre, M. GARY Nicolas, M. GOLINVAL Philippe, Mme HOCQUAUX Farida, Mme JABEL LAFOU Samia, M. LIENARD Matthieu, Mme MANNINO Stéphanie, M. MUNARI Eric, M. NOISETTE Patrick, M. ROLI Jordan, Mme ROUSSEL Stéphanie, M. SAHLI Sadreddine, Mme TOURNAY Sabine, M. WALLOT Geoffrey

Procuration(s) :

M. BOTTIAU Christophe donne pouvoir à M. CARREZ Olivier, M. DE NOYETTE Philippe donne pouvoir à Mme CABAREZ Nathalie, Mme DELAIRE Emeline donne pouvoir à Mme DEMORTIER Léa, Mme DENIS Séverine donne pouvoir à Mme ROUSSEL Stéphanie, M. WALLERAND Jérémy donne pouvoir à Mme TOURNAY Sabine

Etai(ent) excusé(s) :

M. BOTTIAU Christophe, M. DE NOYETTE Philippe, Mme DELAIRE Emeline, Mme DENIS Séverine, M. WALLERAND Jérémy

Etai(ent) absent(s) :

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme MANNINO Stéphanie

Date de convocation
24 novembre 2023

OBJET : Décision budgétaire modificative n°2023/07

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

La délibération budgétaire modificative n° 2023/07 est soumise à l'approbation du Conseil Municipal. Le tableau ci-dessous comporte la totalité des ventilations proposées.

Acte rendu exécutoire
après télétransmission
en Préfecture le :

07 DEC. 2023

Affichage le :

07 DEC. 2023

Le Maire,

Philippe GOLINVAL



.../...

DECISION MODIFICATIVE N° 7

Objet : Divers ajustements

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant	Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant
Opération 9101 - Mairie	0,00	021- Virement de la section de fonctionnement.01	51 271,77
2158-9101.511 : Autres install., matériel et outillage techniques	1 900,00		
21838-9101.020 : Autre matériel informatique	-5 000,00	13 - Subventions d'investissement reçues	-1 500,00
21848 -9101.020 : Autres matériels de bureau et mobiliers	1 500,00	1311.01 : Etat et établissements nationaux	-1 500,00
2185 -9101.031 : Matériel de téléphonie	1 600,00		
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
Opération 9102 - Ecoles	0,00	28 - Amortissement	7 272,26
21312-9102.212 : Bâtiments scolaires	-15 000,00	2805.01 : Concessions & droits similaires,brevets,licences.	280,00
2152-9102.020 : Installations de voirie	14 000,00	28158.01 : Autres install., matériel et outillage techniques	915,10
2313-9102.212 : Constructions	1 000,00	281828.01: Autres matériels de transport	1 447,05
		281831.01 : Matériel informatique scolaire	220,22
Opération 9103 - Bâtiments communaux	39 819,03	281838.01 : Autre matériel informatique	1 015,04
2033-9103.020 : Frais d'insertion	1 000,00	281848.01 : Autres matériels de bureau et mobiliers	84,31
21314-9103.325 : Bâtiments culturels et sportifs	40 000,00	28185.01 : Matériel de téléphonie	126,98
21318-9103.020 : Autres bâtiments publics	-35 000,00	28188.01 : Autres	3 183,56
2151-9103.020 : Réseaux de voirie	3 000,00		
2181-9103.020 : Install.générales,agencement & aménagements divers	-59 000,00		
2188-9103.020 : Autres immobilisations corporelles	3 500,00		
2188-9103.025 : Autres immobilisations corporelles	1 500,00		
2188-9103.322 : Autres immobilisations corporelles	15 000,00		
2188-9103.325 : Autres immobilisations corporelles	30 000,00		
2313-9120.321 : Constructions	39 819,03		
Opération 9160 - Cité de la République	17 225,00		
2041511-9160.515 : Biens mobiliers, matériel et études	17 225,00		
Total dépenses :	57 044,03	Total recettes :	57 044,03

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le



ID : 059-215901604-20231130-DELIB06_301123-DE

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
011 - Charges à caractère général	88 000,00	73 - Impôts et taxes	-4 158,00
60633.845 : Fournitures de voirie	1 000,00	732221.01 : Fonds de péréquation ressources comm.&intercomm.	-4 158,00
60633 .847 : Fournitures de voirie	3 000,00		
611.020 : Contrats de prestations de services	-30 000,00	73 - Fiscalité locale	73 534,03
61358.023 : Autres	3 000,00	73123.01 : Taxe commun.addit.droits mutation taxe publi.fonc.	73 534,03
61358.281 : Autres	2 000,00		
61521.020 : Terrains	3 500,00	75 - Autres produits de gestion courante	60 000,00
61521.212 : Terrains	6 500,00	75888.020 : Autres	60 000,00
615221.020 : Bâtiments publics	10 000,00		
615221.025 : Bâtiments publics	3 000,00	77 - Produits exceptionnels	400,00
615221.212 : Bâtiments publics	7 000,00	773.020 : Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	400,00
61551.020 : Matériel roulant	6 000,00		
61551.112 : Matériel roulant	1 000,00		
61551 .511 : Matériel roulant	7 000,00		
6184.331 : Versements à des organismes de formation	1 500,00		
62268.020 : Autres honoraires, conseils...	8 000,00		
62268.18 : Autres honoraires, conseils...	1 000,00		
6227 .020 : Frais d'actes et de contentieux	3 500,00		
6232 .020 : Fêtes et cérémonies	500,00		
6232.023 : Fêtes et cérémonies	4 900,00		
6232,311 : Fêtes et cérémonies	500,00		
6232.91 : Fêtes et cérémonies	100,00		
6238 .311 : Divers	6 000,00		
6238.4238 : Divers	24 000,00		
6238 .64 : Divers	1 000,00		
6245.020 : Transports de personnes extér. à la coll.	-20 000,00		
6245.211 : Transports de personnes extér. à la coll.	1 000,00		
6245.212 : Transports de personnes extér. à la coll.	8 000,00		
6245.331 : Transports de personnes extér. à la coll.	22 000,00		
6245.423 : Transports de personnes extér. à la coll.	2 000,00		
6245.4238 : Transports de personnes extér. à la coll.	1 000,00		
012 -Charges de personnel	-82 400,00		
64111.020 . : Rémunération principale .	-40 000,00		
64118.020 : Autres indemnités	-10 000,00		
64131.020 : Rémunérations	-15 000,00		
64132.020 : Suppl. familial de traitement et indemn. de résid.	7 200,00		
64138.020 : Primes et autres indemnités	-30 000,00		
6415.020 : Congés payés	1 000,00		
6458.020 : Cotisations aux organismes sociaux	2 500,00		
6478.020 : Autres charges sociales	1 900,00		




<i>diverses</i>			
65 - Autres charges de gestion courante	65 632,00		
65311.031 : Indemnités de fonction	5 000,00		
65313.031 : Cotisations de retraite	5 000,00		
65314.031 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale	1 000,00		
65818.020 : Autres	16 000,00		
65818.112 : Autres	100,00		
65818.211 : Autres	1 900,00		
6581.212 : Autres	2 000,00		
65888.020 : Autres	34 632,00		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 272,26		
6811.01 : Dot. aux amort. des immo. incorporelles & corporelles	7 272,26		
023 : Virement à la section d'investissement.01	51 271,77		
Total dépenses :	129 776,03	Total recettes :	129 776,03
Total Dépenses	186 820,06	Total Recettes	186 820,06

Après délibération
 le **Conseil Municipal**
 à l'unanimité des suffrages exprimés (27 voix)

- **ADOpte** la délibération modificative budgétaire n° 2023/07, telle qu'elle a été précédemment détaillée.

La Secrétaire de séance


 Stéphanie MANNINO



Pour extrait certifié conforme.
 Fait à CRESPIN, le 30 novembre 2023
 Le Maire,


 Philippe GOLINVAL